



## Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 16 mars 2022  
Via la plateforme numérique Zoom  
18 h 30 à 20h30

Procès-verbal

### Sont présents :

		Présent(e)	Absent(e)	
1-	Binette, Adrien	x		Enseignant
2-	Labrie, Catherine	x		Enseignante
3-	Paquette, Fanny	x		Enseignante
4-	St-Jacques, Maxime		X	Enseignant
5-	Décoste, Lauri-Anne		X	Employée de soutien
6-	Gauthier, Alain	x		Parent
8-	Gagnon, Dominique	x		Parent
9-	Arès, Marie-Hélène	x		Parent
10-	Bélisle, Marie-Hélène	x		Parent
11-	Langlois, Nancy		x	Parent
12-	Dubé, Mélanie	x		Parent
14 -	Harvey, Frédéric	x		Parent
14 -	Bazin, Amélie	x		Parent, substitut
15 -	Santerre, Axelle	x		Élève

16 -	Abdi Dirieh, Zara	x		Élève
17-	Brassard, Annie		x	Personnel professionnel
18-	Lafortune, Serge	x		Membre de la communauté
19-				Membre de la communauté

**Sont également présents à la table du conseil :**

Pierre Ménard	Directeur
Caroline Bouchard	Agente d'administration
Isabelle Legault	Direction adjointe
Ndeye Thiam	Direction adjointe

\* La copie de la liste des présences est déposée en annexe I au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

## Ouverture de la séance : 18 h 30

1- a)

### Présence et quorum

Nous avons quorum.

2-

### Questions du public

Aucune question du public

3-

### Adoption de l'ordre du jour

046 - CÉ  
20220316

CONSIDÉRANT que monsieur Pierre Ménard, directeur, a élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 16 mars 2022;

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du Conseil d'établissement de l'école secondaire Mont-Bleu;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Frédéric Harvey et appuyé par Mme Catherine Labrie il est résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 16 mars 2022 ;

Demande de M. Serge Lafortune : Inverser l'item 1 (Code de vie de l'école 2022-2023) et 2 (Mont-Bleu 3.0 : États des travaux) du point 7 (Travaux du conseil).

Ajout au point 9 - Affaires nouvelles : Qualité de l'air dans les écoles.

Adopté à l'unanimité avec les modifications.

4-

## Adoption du procès-verbal du 19 janvier 2022

046 - CÉ  
20220316-02

### PRÉAMBULE

**CONSIDÉRANT** que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 janvier 2022 plus de six (6) jours avant la tenue de la présente séance;



**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de M. Alain Gauthier et appuyé par Mme Catherine Labrie, il est résolu :

**DE DISPENSER** la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 janvier 2022;

**D'ADOPTER**, tel que déposé (ou avec modifications), le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 janvier 2022 du Conseil d'établissement de l'école secondaire Mont-Bleu;

Adopté à l'unanimité.

5-

## Suivis au procès-verbal

- Grille matière 2022-2023 :
  - Tout va bien de ce côté - aucun suivi nécessaire
- Modifications aux mesures sanitaires :
  - Rappel des mesures (assouplissements) dans l'école.
  - Envisage de bientôt recommencer les rencontres de réunion et de formation en présentiel. Reste la problématique des locaux et de la distance de 1m à respecter.
  - Il va y avoir un bal des finissants à la fin de juin.

6- a)

## Correspondance

Aucune correspondance

7

## Travaux du conseil

7- a)

### Mont-Bleu 3.0 : États des travaux

Nous n'avons pas reçu un état des travaux précis avant le CÉ. Cependant, certains travaux ont pu avancer (travaux de revêtement, mécaniques et structurels). Un nouvel architecte a été nommé et nous attendons la décision officielle du CA du CSSPO pour l'annoncer. Il devrait être en mesure de procéder au redémarrage de l'ensemble du chantier très bientôt.

Le président du CÉ, M. Alain Gauthier, a exprimé plusieurs priorités et attentes à la direction générale du CSSPO, Mme Nadine Peterson. Il a indiqué, entre autres, que le CÉ aimerait recevoir un avis, même sommaire, avant qu'une annonce soit faite dans les médias ainsi qu'avoir une indication / une décision sur le déménagement dans un délai raisonnable.

Des commentaires et des questions ont été formulés. À la suite des échanges, deux demandes ont été faites afin d'être transmises formellement au CSSPO :

- Redemander qu'on nous présente un échéancier des grosses dates à venir dans les travaux (échéancier critique).
- Demander qu'une décision soit prise concernant la date de déménagement au plus tard le 1<sup>er</sup> juin afin d'informer l'ensemble des parents et du personnel de l'école avant le départ pour les vacances.

7- b)

### Code de vie de l'école 2022-2023

046 - CÉ  
20220322-  
03

Le processus de révision du code de vie doit être fait annuellement. Cette année, nous essayons de le faire assez rapidement pour imprimer notre agenda de l'année prochaine.

Le comité d'encadrement de l'école a été rencontré et il a procédé à une analyse pour apporter des modifications au code de vie.

Envoi du document révisé par courriel.

Présentation du document par Mme Ndeye Thiam.

Des questions ont été posées et des commentaires ont été émis.

CONSIDÉRANT la présentation de M. Pierre Ménard, directeur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Marie-Hélène Arès, appuyé par Mme Amélie Bazin, il est résolu :

Adopté à l'unanimité.

## 7- c) **Projet éducatif et plan d'action**

Présentation de ce qui s'en vient pour le projet éducatif et le plan d'action.

On doit amorcer notre révision en même temps que le CS amorce la sienne pour le PEVR.

Adopter en CÉ en décembre 2023.

Présentation de Mme Isabelle Legault sur l'échéancier et notre plan de match pour l'élaboration du nouveau projet éducatif ainsi que la mise en œuvre du plan d'action pour l'année prochaine.

## 8 **Les rapports et mots des représentants**

### 8- a) **Mot du président**

Documents qui ont été envoyés pour la rencontre :

- PV du conseil d'administration
- Rapport des recommandations sur le bassin de l'école 041 :

- Permet de voir pourquoi certaines recommandations n'avaient pas été retenues.

Va-et-vient avec la direction générale et la direction générale adjointe qui continue. Une proposition sera faite à la suite de notre adoption des demandes concernant Mont-Bleu 3.0.

## 8- b) **Mot des représentants des élèves**

Activités vécues jusqu'à maintenant :

- Bonne participation de la part des élèves pour les activités depuis Noël.

À venir :

- Plusieurs projets en préparation en lien avec le comité multiculturel, le comité environnement et la friperie Styleco.
- Demande de la friperie Styleco : Faire de la publicité sur la page Facebook de l'école. M. Ménard confirme que c'est une possibilité. Il demande que la friperie lui propose un plan de publicité.

## 8- c) **Mot du représentant au comité CCSEHDAA**

Prix Rachel-Patry :

- Peu de dossiers de candidatures ont été soumis. Le prix sera remis au mois de mai.

Travaille avec le CSSPO à l'amélioration de la section EHDAA du site Internet.

Chaque rencontre, il est possible de partager des bons coups en lien avec les élèves HDAA. Il suffit de communiquer avec Mme Marie-Hélène Arès.

## 8- d) **Mot du représentant au comité de parents**

Quelques dépôts pour consultation lors de la dernière rencontre.

Dépôt du calendrier scolaire 2023-2024 et présentation de quelques dates à retenir.

## 8- e) **Mot des représentants de la communauté**

M. Lafortune nous a quitté pour la soirée.

## 8- f) **Rapport du directeur**

Premier bulletin de la première étape suivi par la rencontre de parents sur rendez-vous pour les élèves qui rencontrent des difficultés.

Présentation de ce qui s'en vient (activités, rencontres, fin d'année).

**9- a) Qualité de l'air dans l'école**

Demande afin de savoir si nous avons des résultats.

C'est le cas. Les tests sont effectués par ceux qui gèrent les édifices fédéraux. Les tests sont plus sévères aussi pour cette raison et nos résultats sont excellents. Il n'y a aucun problème. L'air est meilleur que les normes prescrites. Les tests sont aussi effectués de façon diligente et périodique.

**10- Levée de la séance**

046 - CÉ  
20220316-  
05

L'ordre du jour étant épuisé

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Mme Catherine Labrie, appuyé par M. Adrien Binette, il est résolu

**DE LEVER** la séance ordinaire à 20h29.

**Adopté le**

\_\_\_\_\_  
Monsieur Alain Gauthier, président

\_\_\_\_\_  
Monsieur Pierre Ménard, directeur

\_\_\_\_\_  
Date